

## COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 MAI 2010

L'an **deux mille dix et le vendredi 7 mai à 20 heures 30**, le conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc Zanon, Maire.

Présents : Mesdames Laurence Costa, Jeannine GUIGON, Nicole VESIERES, Gisèle VINCENT, Maryline WAGNER

Messieurs Jean-Paul NEUF-MARS, André IL, Roger OUVRIER-BONNAZ, Bruno VIALATTE

Pouvoir a été donné par Madame Houria GOMEZ à madame Laurence COSTA

Pouvoir a été donné par Monsieur Michel DONOLATO à monsieur Jean-Paul NEUF-MARS

Pouvoir a été donné par monsieur Gilles REYNAUD à monsieur Bruno VIALATTE

Absents : Madame Laurence CLOT, Monsieur Yves CHAVE

Madame WAGNER Maryline a été nommée secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du 26 mars 2010 est lu et approuvé à l'unanimité.

### **CREATION D'UN PARKING QUARTIER FONDCHAUD**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu de créer un nouveau parking entre l'école primaire de Fondchaud et l'école maternelle afin de faciliter la circulation, le stationnement des usagers et d'améliorer la sécurité routière de ce quartier.

A cet effet, monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu passer un marché de travaux selon la procédure adaptée, marché unique pour la réalisation des travaux de voirie communale et plus particulièrement l'aménagement d'une placette entre l'école primaire et l'école maternelle.

Un appel d'offre selon la procédure adaptée a été lancé, avec avis de publication d'affichage, à compter du 14 avril 2010. La date limite de remise des offres a été fixées au mercredi 5 mai 2010 à 12 h. L'estimation prévisionnelle des travaux était de 44 290,00 HT. Un affichage en mairie a été effectué du 14 avril 2010 au 05 mai 2010 inclus.

Six entreprises ont répondu dans les délais impartis : SO RO DI de Le Poët Laval, SARL LJTP de Savasse, EIFFAGE TP de Montélimar, SACER SUD EST du Pouzin, EUROVIA DALA de Donzère et AUDIGIER TP de Montélimar.

Après présentation par le Maire du rapport d'analyse des offres et après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- de retenir pour, le devis complet de l'Entreprise SO RO DI de Le Poët Laval pour un montant de 29 999,50 HT,
- de charger le Maire de solliciter auprès du Conseil Général les subventions afférentes à ce projet,
- de demander l'autorisation de commencer ces travaux avant l'attribution de ces subventions,
- de charger le Maire de faire le nécessaire et de signer toutes pièces et documents.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits par les membres du Conseil présents.

### **REFECTION DU TERRAIN DE FOOTBALL**

Monsieur Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu de procéder à la réfection du terrain de foot communal en raison de son état de vétusté.

A cet effet, Monsieur Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu de retenir une entreprise pour réaliser les travaux de ce terrain de foot. Des devis ont été demandés et ont été présentés au Conseil municipal : Entreprise EUROGREEN Sud de Sauve (30) pour un montant de 53688.69 HT, Entreprise COSEEC France de la Balme de Silligny (74) pour un montant de 42190.05 HT, et Entreprise SES de Toutry (21) pour un montant de 56 297.29 HT.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- de retenir le devis complet de l'entreprise COSEEC pour un montant de 42190.05 HT
- charge le maire de faire le nécessaire et de demander au conseil général les subventions afférentes à ce projet
- demande l'autorisation de débiter les travaux avant l'octroi de la subvention.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits par les membres du conseil présents.

### **QUESTIONS DIVERSES**

#### **Travaux extérieurs :**

Le débroussaillage des fossés des chemins communaux seront réalisés la deuxième quinzaine de mai par l'entreprise MALGRAS.

3 fuites d'eau sur des conduites importantes ont eu lieu dans le village et ont été réparées très immédiatement (en moins de 24 heures).

Les illuminations de Noël ont été achetées et les prises électriques sur les nouveaux poteaux d'éclairage public seront installées prochainement (6 poteaux sur la RN7 entre la Bolée Provençale et l'école primaire de Fondchaud et une prise dans la rue royale).

#### **Sécurité :**

Résultats du cinémomètre : 40 % des véhicules contrôlés roulent à une vitesse > à 50 km/h dans le village dans le sens NORD - SUD (emplacement le Nikita).

#### **Site internet :**

Le nouveau site de la mairie de La Coucourde est en ligne. Il est plus dynamique et les informations seront

insérées de façon beaucoup plus réactive.

· Risques majeurs :

Un document concernant les risques majeurs de la commune a été distribué dans chaque boîte aux lettres des habitants de la commune. Les nouveaux habitants et les habitants n'ayant pas eu ce document peuvent venir le récupérer en mairie.

· Bibliothèque :

Une réunion à la fin du mois va avoir lieu avec les animatrices pour fixer les prochaines manifestations. Une exposition " La Drôme, plus je la connais, plus je l'aime " est en place du 5 mai au 26 juin. Des réparations ont été réalisées sur l'ordinateur et la borne internet.

· Ecoles :

Il y a actuellement 102 élèves inscrits à l'école. A la rentrée 2010 il en est prévu 110. Les nouveaux jeux de la maternelle et du plateau multisports sont arrivés et seront posés prochainement par une entreprise agréée pour l'installation en toute sécurité de ces jeux.

· Associations/ animations :

Rando des 15 : le 20 mars 2011 à La Laupie.

· Suivi des activités du service technique :

Comparaison des pourcentages d'activités entre le dernier trimestre 2009 et premier trimestre 2010 :

- Assainissement : baisse de 9% (perte de la compétence au 01/01/2010)
- Entretien bâtiments communaux : baisse de 10 % (peinture volets mairie réalisée dernier trimestre 2009)
- Entretien espaces verts : hausse 10 % (taille, tonte, fleurs printemps en 2010)
- Entretien voirie communale : hausse de 9% (neiges de janvier et mars 2010)
- Entretien véhicules, travail atelier : hausse de 11% (réparation et entretien des véhicules)

· Urbanisme :

2 permis de construire déposés

6 déclarations préalables demandées, 2 accordées, 1 refusée.

L'enquête publique concernant l'aménagement du parc d'activités s'est clôturée le 3 mai, la deuxième concernant le projet du PLU et le schéma directeur d'assainissement se déroule jusqu'au vendredi 21 mai 2010 inclus.

Monsieur le Maire précise au Conseil Municipal, le calendrier des réunions prévues par les services de l'Etat et autres,

Fait à la Coucourde, le 7 mai 2010

Le maire

Jean-Luc ZANON